

(Transmis par courrier électronique aux membres du CULTe le 26 février 2020)

Chers membres,

Conformément à l'article 14 des statuts du culte, tous les membres de l'association à jour de leur cotisation 2020 sont invités à participer à :

- 1) **L'assemblée générale extraordinaire** qui aura lieu :
  - le samedi 14 mars 2020 à 15h, Maison des associations, 14 chemin Pouciquot, 31520 Ramonville St Agne.

Ordre du jour :

- Échanges et vote sur les modifications statutaires proposées par le Conseil d'Administration.

- 2) **L'assemblée générale ordinaire** qui aura lieu :
  - Le samedi 14 mars 2020 à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Ordre du jour :

- Mot d'accueil du président.
- Présentation et adoption du rapport d'activités.
- Présentation et adoption du rapport financier.
- Échanges sur l'orientation des activités pour 2020/2021.
- Échanges et vote sur la proposition de Jean-Daniel (Mise en réserve de 70€ pour paiement éventuel d'un abonnement auprès de O2Switch, voir ce lien sur notre site web, notamment le point 4.4  
<https://www.culte.org/pmwiki/?n=Officiel.LaGestionReseauDuCULTe#toc8>

Je vous prie de bien vouloir noter que seuls les points prévus à l'ordre du jour pourront être traités.

• Élection de **cinq membres** (4 postes vacants et 1 poste venant à échéance en 2020) au Conseil d'Administration, à bulletin secret en application des statuts.

Sont joints à cette convocation les documents suivants :

- Pouvoirs
- Fiche de candidature au Conseil d'Administration.
- Bulletin d'adhésion
- Modalités d'organisation de l'élection au Conseil d'Administration.

D'autres documents vous seront également transmis très prochainement :

- Rapport d'activités 2019 et orientations 2020.
- Tableaux financiers.

L'Assemblée Générale Ordinaire sera immédiatement suivie d'un conseil d'administration ouvert aux membres avec l'ordre du jour suivant :

- Tirage au sort des durées de mandat au conseil d'administration.
- Élection des membres du bureau.

Les adhésions 2019 au CULTe pourront être souscrites auprès du secrétariat jusqu'au samedi 2 mars 2019 14h30. Vous êtes bien entendu toutefois invités à le faire dès que possible.

Librement à vous.

Guy Deloison, Président du CULTe.